



Daniel NICOLAS , Président de la CSI
17 Hameau du Cherpe
86280 St Benoit
05 49 88 40 28 - dan.nicolas@laposte.net

Saint Benoit le 5 novembre 2009

Madame, Monsieur le Président,

Notre comité à en charge un réseau d'itinéraires GR[®] et GRP[®] de plus de 800 km à entretenir et un grand nombre de PR[®] à surveiller. Cette mission nécessite des moyens principalement humains : *les baliseurs*.

Ces bénévoles interviennent dans le cadre du balisage associatif sous contrôle de leur association et de la Commission Sentiers et Itinéraires (CSI). Pour ce faire, il est nécessaire qu'ils aient, au préalable, reçus une formation qui leur permette de remplir leur mission, voire d'apporter une aide aux collectivités locales en matière de création et de balisage de sentiers PR[®].

L'entretien des itinéraires est l'affaire de tous, il y a donc lieu de susciter des candidatures au sein de votre association.

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Vienne organise :

***Un stage de Formation Baliseur
Les 13 et 20 mars 2010 , à La-Villedieu-du-Clain***

Le contenu du stage est le suivant :

Samedi 13 mars : accueil des participants à 8h 30, suivi de la présentation de la FFRandonnée, l'environnement du baliseur, responsabilité, sécurité, assurances, - les techniques de balisage

Samedi 20 mars : sur le terrain, à partir de 8h30, application pratique : balisage d'un tronçon, puis synthèse et bilan du stage

Ce stage est gratuit et ouvert à tous les licenciés. Le nombre de participants est limité à 18.

Je vous remercie de me retourner le coupon ci dessous **avant le 31 janvier 2010**. Un questionnaire individuel et des précisions complémentaires seront ensuite envoyés aux candidats.

Vous remerciant de votre aide, je vous adresse mes salutations amicales.

Inscription pour le stage de balisage des 13 et 20 mars 2010

Nom du club :

Nom et adresse du président :

Nom, adresse et n° de licence des stagiaires :

.....
.....
.....
.....